



Rendez-vous en septembre pour participer aux ateliers du PCDR p.7



Plaines de juillet 2020 p.17

L'ECHO COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°58

Juin 2020



Coronavirus : élan de solidarité p. 12

Sur cette couverture ne sont présents que certains bénévoles

ET APRÈS...

Ces douze semaines de crise sanitaire nous laissent groggy.

Quel bouleversement dans notre mode de vie ! Quelles interrogations ! Comme si toute vie sociale, économique, scolaire, culturelle s'était arrêtée. Avec parfois en plus, la douleur de perdre un être aimé et de faire son deuil seul(e) sans aucune épaule secourable. La tristesse aussi de ne pouvoir serrer contre soi ses parents, grands-parents, enfants et petits-enfants, de leur dire combien on les aime alors que, soudain, ils nous manquent terriblement. Et pour communiquer, rien que ces moyens tellement impersonnels que sont GSM et réseaux sociaux.

Et puis, ces hésitations, ces questionnements face à des mesures sanitaires pas toujours claires et qui changent parfois d'un jour à l'autre (cfr les maisons de repos). Et, parfois hélas, le communautaire qui revient s'imposer dans un débat politique incongru alors que les citoyens ont simplement besoin d'être rassurés et de se serrer les coudes.

Mais soyons de bonne composition. Car, depuis la seconde guerre mondiale, c'est effectivement la première fois qu'un gouvernement belge se trouve confronté à un tel drame qui estompe toute référence et relègue toute autre préoccupation.

De cette crise, tentons dès lors de retenir les leçons pour demain et surtout, surtout, évoquons les conséquences positives qui peuvent en être tirées.

Car cette mise en léthargie généralisée de la société a, durant plusieurs semaines alimenté une large et intense réflexion, presque existentielle oserions-nous dire. Certes pour tenter de comprendre cette pandémie mais aussi pour y adapter notre mode de vie mis sens dessus-dessous par un tenace virus qui est venu balayer d'un coup quasi toutes nos certitudes. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour dire (un peu naïvement?) que plus rien ne sera comme avant, que nos rapports sociaux, à l'environnement, à la nature seront durablement modifiés. Que nous devrons rester plus attentifs à l'autre, plus respectueux de la nature et plus soucieux de l'avenir de la planète. Les bonnes résolutions fleurissent un peu partout. Bien sûr, tous nous souhaitons ardemment qu'elles deviennent réalité. Mais nous n'oublions point que si, durant cette crise, le mot *SOLIDARITE* a recouvré quelques lettres de noblesse, elle a aussi révélé certains comportements toujours aussi individualistes, égoïstes, insensés.

Pourtant, essayons de positiver et d'un mal retirer le bien.

Qu'avons-nous donc appris ?

- Que la **SANTE** est certes le bien le plus précieux mais aussi le plus fragile que chaque individu possède. Et qu'elle doit rester notre préoccupation première. *L'Echo Communal* que vous avez entre les mains lui consacre d'ailleurs plusieurs rubriques particulières. Nous retiendrons aussi que, selon les dires de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette santé n'est pas que physique mais globale. Que l'être humain n'est pas fait que de chair mais d'un tissu « *d'amitiés, de bonnes relations sociales et de solides réseaux d'entraide* ». (Les déterminants sociaux de la santé – OMS 2000)

Alors, si demain nous continuions dans nos quartiers à faire attention à l'autre et plus particulièrement aux plus fragiles parmi nous, les personnes malades ou handicapées, les plus âgés, les isolés.

- Que la crise a démontré qu'on peut mettre en place des dispositifs qui créent un rapport différent à l'autre, de meilleure qualité, plus sincère que le simple contact physique. Elle nous a aussi permis d'apprécier à leur juste valeur les **METIERS ESSENTIELS** au bien-être de tous : personnel soignant des hôpitaux et des maisons de repos, puéricultrices, enseignants, personnel d'entretien, éboueurs, policiers, pompiers... Le collège communal tient d'ailleurs à remercier ici chaleureusement tout le personnel communal pour la disponibilité, le sens de l'accueil, la patience parfois dont il a fait preuve en ces jours pénibles.

Alors, si demain nous n'oublions pas que, chaque soir, longuement, nous avons applaudi ces travailleurs depuis nos fenêtres ou nos pas de porte et que notre reconnaissance ne s'arrête pas avec la crise sanitaire.

- Que notre **MOBILITE** peut être bien différente. Les automobiles n'avaient pratiquement plus droit de cité, vélo et marche à pied avaient repris des couleurs.

Alors, si demain nous ne retombons pas totalement dans nos travers d'avant-crise et abandonnions la « sainte voiture » pour les déplacements que nous pouvons faire autrement. La commune y sera en tout cas très attentive dans le cadre du nouveau Plan Communal de Mobilité en cours d'élaboration.

- Enfin, que notre **ECONOMIE** aussi est bien plus fragile que nous l'imaginions. Que mondialisation signifie par définition interdépendance au transport et que, lorsque celui-ci est fortement perturbé, c'est toute la machine commerciale qui se grippe. Peut-être aussi aurons-nous mieux pris conscience de l'importance des pouvoirs publics sur les épaules desquels a reposé toute la gestion de cette crise, avec toutes les imperfections que nous avons connues et qu'il faudra corriger.

Alors, si demain le retour à l'achat dans les circuits courts que proposent nos producteurs locaux (agriculteurs, éleveurs, bouchers, boulangers, apiculteurs, meuniers...) devenait la règle et non l'exception. La commune a d'ailleurs déjà pris un certain nombre de mesures en faveur des indépendants.

Soyez en tout cas assurés, chers concitoyens, que la volonté du collège est d'encore plus et mieux œuvrer au bien-être de **tous** les aubangeois. De cette crise, nous tirerons les leçons. Le travail continue (il n'a jamais cessé !). Mais nous verrons d'un œil différent les projets qui sont à notre porte, dans le sens évoqué dans ce texte.

Le collège communal d'Aubange



Quelqu'un de chez nous

Pour cette biographie, nous retraçons la vie d'un homme politique aubangeois totalement oublié de ses concitoyens, Alfred OLIVIER, éphémère député rexiste. Et pourtant, indirectement, il aura joué un rôle important dans l'Histoire politique de l'entre-deux guerres.

Alfred OLIVIER

(1905-1944)

Alfred OLIVIER est né à Aubange le 12 mars 1905. Il est le fils du boulanger Emile Olivier et de Berthe Lahure. Après ses études primaires à l'école communale, il fait ses humanités gréco-latines (études secondaires) à l'Institut Saint-Joseph à Virton. Durant son adolescence, il fréquente assidûment le milieu catholique d'Aubange; il fait partie du groupement estudiantin *Sodalie*, animé par l'abbé Altzinger (le futur Josse Alzin dont nous avons écrit la biographie dans le précédent numéro de l'Echo communal). Au café *Bintz*, à la rue du Village, ces jeunes se réunissent pour commenter l'évangile mais aussi pour évoquer l'actualité politique préoccupante de ces années de montée des extrêmes.

Après ses études virtonnaises, Alfred Olivier entreprend des études de droit à l'Université Catholique de Louvain où il rencontre sa future épouse, Marie-Louise Van Roy, fille d'une famille bourgeoise francophone de Louvain. Le couple aura 8 enfants. A l'université, le jeune luxembourgeois est actif au sein de plusieurs associations catholiques dont l'Association Catholique de la Jeunesse Belge. Jeune diplômé, il ouvre en 1931 son cabinet d'avocat à Etterbeek. Subjugué par *Léon DEGRELLE*, le fondateur du parti d'extrême-droite REX, il le défend lors d'un procès intenté par le Ministre d'Etat Paul Segers. La politique l'attire et il adhère à Rex dont il devient un militant convaincu. Il retrouve ses convictions philosophiques au sein de ce parti qui milite pour un royaume chrétien et autoritaire en Belgique. Il devient secrétaire général de « Rex Wallonie ». Aux élections législatives de mai 1936, il se présente sur les listes rexistes dans la circonscription Bruxelles-Louvain-Nivelles. A sa grande surprise, il est élu député, en même temps que des adversaires prestigieux tels que Spaak, Vandervelde, Carton de Wiart. Degrelle n'est « que » suppléant. Au parlement belge, il sera particulièrement discret. Les *Annales parlementaires* ne relèvent que quelques brèves interventions intempestives destinées à brocarder les orateurs de la majorité. Voici quelques-unes de ces invectives: « *La dictature est de vos côtés* », « *c'est l'effet de la trouille* », « *Vous inventez !* », « *Vous n'avez pas de leçons à me donner* », « *Vous faites l'âne pour avoir du foin* », « *nous ne sommes pas à Moscou ici* »... Il appuie cependant de son vote une proposition de loi des élus communistes revendiquant la semaine de 40 heures sans perte de salaire!

En mars 1937, Léon Degrelle qui veut tenter l'épreuve de force et provoquer une élection partielle à Bruxelles (aujourd'hui, la loi électorale ne permet plus ce genre de procédé) force tous les élus rexistes de la capitale ainsi que leurs suppléants à démissionner. Mais l'élection du 11 avril va ruiner tous les espoirs du chef (il sera cependant député en 1939).

L'opposant à Degrelle, *Paul Van ZEELAND*, est élu triomphalement, soutenu par tous les partis bruxellois. Cet échec cuisant sonne le glas de l'extrême-droite qui perd 17 élus sur 21.

En janvier 1939, Alfred Olivier est encore élu comme conseiller communal rexiste à Etterbeek. Cependant, en mai 1940, il va ouvrir les yeux. Suite à l'invasion de la Belgique par les troupes nazies, Alfred Olivier démissionne et il continue de siéger comme conseiller indépendant jusqu'en avril 1941 quand les occupants suppriment les conseils communaux de Bruxelles. En effet, il a été profondément marqué par les exactions que l'armée allemande a commises dans sa région natale en août 1914 et il est resté foncièrement attaché à son pays. Durant la guerre, il s'abstient de toute activité politique. Atteint de leucémie, il décède à Etterbeek le 4 janvier 1944.

« Vous faites l'âne pour avoir du foin »



Photo de famille à Aubange



Borne de recharge pour véhicules électriques

Récemment, une borne de recharge pour véhicules électriques a été placée par la société MRG d'Aubange et le service travaux de la Commune au 22 rue Haute à Athus, près de l'Hôtel de Ville.

Celle-ci n'est pas encore opérationnelle.

Pour toute information, vous pouvez joindre le service informatique au 063/43 03 34.



Privilégions les circuits courts

PRIVILÉGIIONS LES CIRCUITS COURTS

Vente à la ferme
en Wallonie :
carte interactive de
la Fédération des
jeunes agriculteurs.



Entre 1980 et 2018, 70% des exploitations agricoles ont disparu en Belgique, passant de près de 114.000 exploitations il y a 40 ans à seulement 36.000 aujourd'hui. Autant dire que nos agriculteurs ont payé le prix fort de la mondialisation des échanges de denrées et de la logique du low-cost si chère aux géants de l'agro-alimentaire.

Et en ces temps de crise sanitaire liée au Covid-19, ils sont une fois de plus (une fois de trop ?) touchés de plein fouet par la crise : la main d'œuvre saisonnière manque, les restaurants sont fermés, les marchés hebdomadaires sont suspendus, les cantines des écoles et entreprises sont à l'arrêt...

Privilégier les circuits courts, consommer des produits locaux et de saison est aujourd'hui indispensable si nous voulons sauver nos agriculteurs et conserver (voire recréer) un minimum de souveraineté alimentaire dans notre pays.

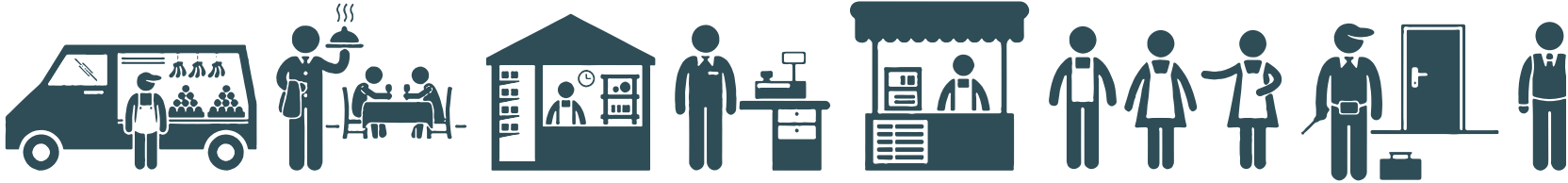
Consommer moins mais mieux, c'est sans nul doute la clé du monde de demain, celui que nous aimerions léguer à nos enfants et petits-enfants. Cela demande certes de modifier nos habitudes d'achat, mais c'est aussi l'occasion de très belles rencontres. Et puis... quel plaisir de cuisiner des aliments de qualité produits à un saut de puce de chez nous, par un paysan avec qui nous sympathiserons sans doute !

Pour vous aider à trouver ces produits locaux, la FJA (Fédération des jeunes agriculteurs), en collaboration avec l'ACW (Accueil champêtre en Wallonie) a publié récemment une carte interactive répertoriant les points de vente directe en Wallonie.

<http://fja.be/>

Territoire

Chèques de soutien aux indépendants



Partout en Belgique, de nombreuses actions ont été menées afin de soutenir les commerces obligés de fermer partiellement ou totalement à la suite de la crise du Covid-19. L'Agence de Développement Locale d'Aubange a décidé de suivre le mouvement et de mettre sur pied sa propre plateforme de soutien aux indépendants. L'action consiste en l'achat de chèques prépayés d'une valeur de 20€. Ces chèques n'existent qu'en format électronique. Et pour les remercier de leur soutien, et dans les limites du budget disponible, les clients recevront un bon d'achat surprise de 5€ par chèque de 20€ commandé. Ces bons seront valables ultérieurement dans les établissements qui auront été les plus impactés par les fermetures obligatoires.

Alors comment ça marche ?

Etape 1 : Rendez-vous sur le site de l'ADL : <https://www.adl-aubange.be/soutenons-nos-commerçants>

Etape 2 : Achetez des chèques de 20€ pour l'établissement participant de votre choix. Vous recevrez les coordonnées bancaires directement après la finalisation de votre commande.

Etape 3 : Dès réception de votre versement, nous vous envoyons votre chèque numéroté sous forme électronique.

Etape 4 : Nous versons l'argent DIRECTEMENT sur le compte de l'établissement soutenu.

Etape 5 : Vous profitez de vos chèques une fois les établissements rouverts. Vous devrez alors communiquer le numéro de série du chèque lors de votre achat.

Vous souhaitez soutenir plusieurs commerces ? Pas de souci, il vous suffit de retourner sur le formulaire et de recommencer la procédure !

Les indépendants peuvent s'inscrire gratuitement sur la plateforme et perçoivent directement et intégralement la valeur totale de ces chèques. Ces revenus supplémentaires permettront ainsi aux divers indépendants de régler une partie des coûts fixes qui continuent de s'accumuler. Depuis plusieurs semaines, tous ces commerces sont en effet fermés et n'ont donc aucune rentrée d'argent, à moins de développer des stratégies de livraisons.

En dehors de l'aide de l'ADL d'Aubange, d'autres initiatives ont été prises dans le but d'aider les indépendants en difficulté. Parmi celles-ci, citons aide-aux-restaurateurs.be qui recense les établissements de restauration qui assurent un service de livraison et à emporter ou encore horecacomback.be qui propose également un système de bons prépayés à faire valoir une fois l'établissement choisi rouvert.

Travaux Bikini

Ce dossier fait partie du Plan d'Investissement Communal 2017-2018. Les travaux ont débuté le 1^{er} mars 2019. L'entreprise en charge des travaux est la société ENGLEBERT de Bastogne. Le budget est de 1.280.499 euros TVAC avec un subside de la Région wallonne de 50%.



Place rue de la Cité



Rue de la Lisière



Chemin des Oiseaux

Territoire

Une piste cyclable entre Battincourt et Aix-sur-Cloie !



Entrée par Aix-sur-Cloie



Entrée par Battincourt

Territoire

Rendez-vous en septembre pour participer à l'Opération de Développement Rural !



Suite au Covid-19, les ateliers participatifs prévus n'ont pu être lancés en mai. Ils seront réorganisés à partir de mi-septembre dans tous les villages de l'entité de Aubange. Ces rencontres sont le point de départ d'un processus participatif amenant à la réalisation d'un Programme Communal de Développement Rural et à toutes sortes de projets visant à améliorer la qualité de vie dans les villages.

La ruralité à Aubange, c'est quoi ? Quels sont les besoins ? Quelles sont les réalités ? Lors d'ateliers participatifs, après un bref tour d'horizon du territoire communal, vous serez invités par la Fondation Rurale de Wallonie à vous exprimer sur votre commune, votre village et à réfléchir aux projets à mettre en place.

Des ateliers, pour qui ? Pour tout le monde ! Il suffit d'habiter la commune, de vouloir s'informer et/ou d'avoir des idées pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches dans votre commune et votre village.

Quand réserver ma soirée ?

Guerlange : mardi 15 septembre
(Grande salle de la Stuff)

Battincourt : jeudi 17 septembre
(Salle Odyssée 78)

Halanzy : jeudi 1^{er} octobre
(Salle du Préau de l'ancien Hôtel de Ville)

Rachecourt : mardi 6 octobre
(Buvette du foot)

Aix-sur Cloie : jeudi 15 octobre
(Restaurant scolaire communal)

Aubange : mardi 20 octobre
(Salle Polyvalente)

Athus : jeudi 29 octobre
(Salle du Dolberg)



Qu'est-ce qu'un PCDR ?

Ces réunions seront le point de départ d'un processus participatif amenant à la réalisation d'un Programme Communal de Développement Rural. Un PCDR a pour objectif d'améliorer la qualité de vie en milieu rural et consiste en la rédaction d'une stratégie et des projets concrets pour les dix prochaines années.

Un PCDR rassemble toutes sortes de projets en fonction des besoins exprimés. Par exemple : la rénovation d'une maison de village, l'aménagement d'une place conviviale, la réalisation de voies lentes pour connecter les localités, la création de logements ou de hall économique. Le PCDR rassemble aussi des projets «immatériels» tels que la mise sur pied d'un groupe «nature», l'édition d'un recueil sur le patrimoine ou encore une plateforme associative...

Suivez l'actualité de l'Opération de Développement Rural via les outils de communication habituels de la commune. N'hésitez pas à contacter la FRW pour en savoir plus !

Pour plus d'informations :

La Commune de Aubange

Véronique Biordi, Echevine du DR
0494 /48 70 21
veronique.biordi@aubange.be

Axelle Lefèvre, Agent relais PCDR
063/ 38 12 67
lefevreaux@aubange.be

La Fondation rurale de Wallonie

Alexandra Thiry et Gervaise Ropars,
Agents de développement,
063/44 02 02
a.thiry@frw.be
g.ropars@frw.be



Réouverture des recyparcs

Le recyparc a rouvert ses portes le jeudi 21 avril 2020 après la fermeture imposée pendant la période de confinement. Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance des mesures de sécurité et des conditions d'accès avant de vous déplacer sur le site d'Idelux.

Merci de respecter les consignes, il en va de la sécurité de tous !

Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 13h à 19h ;
- Depuis le 23 mai : le samedi de 9h à 18h.

Depuis le 18 mai, tous les déchets acceptés avant la crise de Covid-19 peuvent à nouveau être déposés dans les recyparcs. Notez que la vente de compost vert, en sac de 40 litres, a repris également, mais uniquement par paiement électronique, tous les recyparcs ayant été équipés de terminaux.

Consignes de sécurité maintenues

Les mesures pour limiter la transmission du Covid-19 sont évidemment maintenues.

Pour votre sécurité et celle du personnel de l'Intercommunale :

- Respect de la distance de sécurité de 1,5 m entre les usagers.
- Port d'un masque de protection (au minimum, de confort) obligatoire.
- L'accès au bâtiment administratif du recyparc est interdit aux usagers.
- Les usagers doivent trier au préalable leurs déchets.
- Les usagers, qui attendent dans la file, doivent rester à l'intérieur de leur véhicule, avec les fenêtres fermées. Il n'est autorisé au maximum que deux personnes de plus de 16 ans par véhicule. Les enfants de moins de 16 ans doivent rester dans le véhicule.
- Le dépôt des déchets dans les conteneurs et/ou aux emplacements prévus à cet effet est assuré par l'utilisateur et ce, dans le respect des consignes de tri données par le préposé.
- Les outils (pelle, croc, ...) présents sur le recyparc ne pourront pas être utilisés par les usagers. Ces derniers devront venir avec leurs propres outils. Par ailleurs, il leur est interdit de les partager avec d'autres usagers.
- Le chargement des sacs de compost dans le véhicule est réalisé par l'acheteur.

Chenilles processionnaires

Qu'est-ce qu'une chenille processionnaire ?

C'est la chenille d'un papillon de nuit « *Thaumetopoea processionea* ». Il existe 2 espèces de chenilles processionnaires : la *chenille processionnaire du pin* et la *chenille processionnaire du chêne*. Toutes deux provoquent un affaiblissement important des arbres, car elles se nourrissent de leur feuillage.

Comment identifier la présence de chenilles processionnaires ?

Les nids de chenilles processionnaires ne sont pas difficiles à repérer : ces cocons de soie fleurissent sur des branches d'arbres isolés ou situés à la lisière des forêts. Ces chenilles se retrouvent toujours en groupe d'au moins une dizaine d'individus, accolés les uns aux autres lorsqu'elles sont au repos ou en comportement typique de procession, lorsqu'elles se déplacent en longue file.

Pourquoi la chenille processionnaire est-elle un nuisible dangereux pour l'homme et les animaux ?

Les chenilles possèdent sur leur face dorsale un appareil urticant composé de micro-poils qui sont projetés en l'air, lorsque la chenille se sent menacée.

Cet appareil contient un très grand nombre de minuscules dards empoisonnés. Leur caractère fortement urticant est dû au fait que le poil en se cassant dans l'organisme y libère une toxine qui peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires et dans les cas les plus graves, des chocs anaphylactiques. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés.



Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisée pour lécher les démangeaisons sur son corps), s'il n'est pas soigné rapidement par des fortes doses de cortisone, risque alors la nécrose de la langue. Il ne pourra donc plus se nourrir. Si l'animal est piétiné, écrasé, soufflé par le vent... ses poils se cassent et restent présents sur place ou s'envolent.

Que faire en cas de découverte d'un nid de chenilles processionnaires ?

- Ne touchez ni le nid ni les chenilles.
- N'essayez pas de combattre vous-même ni le nid ni les chenilles.
- N'arrosez pas les chenilles avec de l'eau sous pression. Ceci aurait comme conséquence de disperser les poils urticants par voie aérienne.

Les insecticides sont inefficaces en plus d'être nocifs pour l'être humain et l'environnement. D'anciens nids qui contiennent des poils qui peuvent rester urticants pendant 8 années et continuer à causer des problèmes de santé publique durant toute cette période, devront également être traités par des professionnels.

Avertissez les pompiers : 112

ATTENTION AUX TIQUES

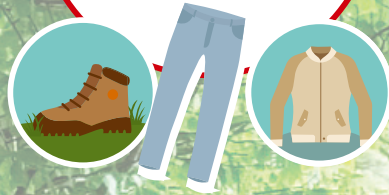
Quelques conseils pour prévenir la maladie de Lyme

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR NE PAS ÊTRE INFECTÉ

En forêt et ailleurs :
éviter les zones boisées et broussailleuses avec des herbes hautes.



Porter des vêtements longs et fermés, pantalon dans les chaussettes, de préférence des vêtements de couleur claire, pour pouvoir plus facilement repérer les tiques.



Appliquer des produits à base de répulsif ou autre spray anti-tiques, sur la peau exposée (Éviter ces produits sur la peau des enfants et de femmes enceintes).



APRÈS LA PROMENADE

Examiner soigneusement tout le corps et le cuir chevelu, pour repérer et retirer précocement toute tique.

Les parents doivent examiner soigneusement les enfants, notamment au niveau des aisselles, des oreilles, de l'ombilic, des genoux, des jambes et des cheveux.

Examiner aussi les vêtements, les sacs et les animaux de compagnie qui vous ont suivi en forêt.



QUE FAIRE EN CAS DE FIÈVRE ET/OU D'APPARITION D'UN CERCLE ROUGE À L'ENDROIT DE LA MORSURE ?

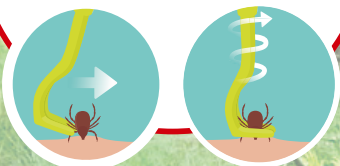
Lors de symptômes comme la migraine, la fièvre, des douleurs articulaires et surtout l'apparition d'un cercle rouge (érythème migrant) à l'endroit de la morsure, il faut vite consulter un médecin.

Attention : ce n'est pas parce qu'on ne présente pas un érythème migrant, que l'on ne peut être touché par la maladie de Lyme. En effet, tout le monde ne présente pas d'érythème migrant !



COMMENT EXTRAIRE LA TIQUE DE LA PEAU

Il existe un tire tique vendu en pharmacie. Tourner celui-ci dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Le tire tique est le moyen le plus efficace pour retirer une tique, peu coûteux et facile à transporter.



Plus d'infos : <https://www.facebook.com/LymeEnPeine>
lymeenpeine@gmail.com

Ici commence la mer : Ne jetez rien !

Campagne de sensibilisation pour inciter à plus de respect des cours d'eau

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie.

Une campagne de la SPGE et des Contrats de Rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et les communes partenaires des Contrats de Rivière.

Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs. Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans ...



Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

Les *eaux usées domestiques* restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer. La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.

Il est donc important que le citoyen aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets. Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ».

Une seule solution: NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de Rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message: « Ici commence la mer. Ne jetez rien! ».



Près de 1100 plaques circulaires en lave émaillée, une centaine rien que pour sous-bassin Semois-Chiers, seront/ont été placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs.

Voici les 5 localisations retenues à Aubange :

- Rachecourt - Rue de la Strale.
- Halanzy - Grand Place, devant le Monument aux morts.
- Athus - Quartier Pesch, le long du parc animalier.
- Athus - Entrée Place du Brüll, au niveau du pont.
- Aubange - Ecole communale.

Et après ?

L'objectif est de multiplier les plaques supplémentaires et de poursuivre ensuite par un marquage au sol à l'aide de pochoirs pour les avaloirs isolés afin de diffuser le même message le plus largement possible.

Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Dans notre sous-bassin, nous combinons cette campagne avec la pose de **deux barrages flottants pour lutter contre les OFNI's** (Objets Flottants Non Identifiés) que nous plaçons régulièrement, depuis 2014, sur nos cours d'eau à la demande des communes et/ou des gestionnaires de cours d'eau.



Un barrage flottant a été placé sur la Messancy à Athus (à proximité de la rue du Lavoir) le 10 mars 2020.

Envie d'en savoir plus ? 7 capsules vidéo sur le thème « Les égouts ne sont pas des poubelles ! » ou comment expliquer avec humour les bons réflexes à adopter dans la vie quotidienne (tels que les cotons tiges et les lingettes, les graisses, les hydrocarbures, les médicaments, etc...). Disponibles sur la chaîne Youtube de la SPGE :

<http://www.spge.be/fr/videos.html?IDC=2143>

Environnement

Liste de points de vente des sacs poubelle communaux



Petit rappel concernant la collecte des déchets :

- Sortez vos déchets entre 20h la veille et 7h le jour de la collecte.
- Seuls les sacs officiels de la Ville d'Aubange peuvent être utilisés (voir image ci-dessus).
- Vous pouvez acheter les sacs dans les divers points de vente listés dans l'encadré gris.

Les modalités de distribution restent à définir avec certains commerçants. La liste n'est donc pas exhaustive.

Nous en profitons pour remercier les commerçants qui ont répondu favorablement à l'appel lancé par la Commune !

- Le prix des sacs est de 9€ par rouleau de 10 sacs de 60 litres pour la fraction résiduelle et de 3€ par rouleau de 10 sacs de 20 litres pour la matière organique.

ATTENTION : en cas de non respect des amendes seront infligées !

ATHUS

Administration Communale
Librairie La Presse Athusienne
AD Delhaize
Carrefour Express
Hubo
Charles Custom
La Cucina Di Francesco (rue Bovesse 26)

AUBANGE

Spar

HALANZY

Librairie Au plaisir de Lire
AD Delhaize

RACHECOURT

Boulangerie Chez Nelson

AIX-SUR-CLOIE

Le Marché des Saveurs

BATTINCOURT

« Odysée 78 » le dimanche matin

INFOS : 063/43 03 40.

Déjections canines, sacs biodégradables



Les sacs biodégradables pour les déjections canines sont offerts aux résidents aubangeois qui déclarent un chien et s'acquittent donc de la taxe y relative (un rouleau de 15 sacs par chien).

Venez donc les retirer au service de la Direction Financière du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30 !

Jeter son mégot

Un geste qui paraît anodin ! Et pourtant son impact environnemental et visuel est catastrophique. Contrairement à l'idée reçue, les mégots ne sont pas biodégradables. Les conséquences pour la nature sont graves. Un mégot met en effet jusqu'à 15 ans pour se dégrader.

De plus, les mégots contiennent 8.680 substances toxiques. En contact avec l'eau, l'air ou le soleil, les mégots peuvent générer de graves problèmes environnementaux. Dans les océans, un mégot peut, à lui seul, polluer 500 litres d'eau.



Social

4. Le collectif Joli-Bois

Depuis quelques mois, un collectif citoyen vient en aide à des personnes sans-abris sur notre commune.

Dans le contexte de crise sanitaire, la Commune a mis à disposition de ce collectif les locaux du Centre sportif du Joli-Bois afin de mettre en place un centre d'accueil de confinement pour ces personnes en difficulté.

Ainsi, 13 personnes ont pu être hébergées dignement et en sécurité tout au long de la période de confinement.

Au-delà de cette action spécifique de confinement, ce collectif entend rester actif dans l'aide à ces personnes à l'avenir. Vous pouvez suivre leur actualité et voir de quelle façon vous pouvez les aider si vous le souhaitez (action de terrain, don de matériel ou don financier) sur le [groupe facebook : collectif Joli Bois Aubange Messancy](#).



5. Remerciements à la table ronde 106 d'Aubange

Nous tenons également à remercier la table ronde 106 d'Aubange qui a offert un petit déjeuner le 24 avril au personnel des Poussins, des Canetons et de la maison de soins psychiatriques de Bellevue qui sont restés actifs tout au long du confinement.

La table ronde 106 d'Aubange, qu'est-ce que c'est ?

Une table ronde est un Service club, neutre et indépendant, composé d'hommes âgés de moins de 40 ans dont le but est d'encourager l'activité et le sens des responsabilités en cultivant les idéaux les plus élevés tant dans le domaine civique que professionnel.

Que font-ils « en temps normal » ?

La Table Ronde d'Aubange a choisi de centrer son action sur l'enfance. Elle vient ainsi en aide à des organisations, associations, initiatives locales s'occupant d'enfants en difficulté (familiale, santé, handicap, éducation, etc.). Elle le fait au travers de trois approches :

- en organisant ou en animant des journées à destination de ces enfants (chasse aux œufs, organisation d'une activité à la Ferme du Bueau pour une journée placée sous le signe de l'amusement et de la découverte à destination d'une quarantaine d'enfants défavorisés issus des homes de la région, organisation d'une activité lors des Aralunaires à Arlon en invitant 100 enfants, venant de homes pour enfants défavorisés de la région, à participer à un concert,...)
- en organisant des manifestations payantes dont les bénéfices sont intégralement reversés à des associations telles que OYA, Oasis Famille, La Petite Plante, etc. ;
- en soutenant de manière financière ou logistique des initiatives spécifiques (remise d'un chèque à l'asbl « Dans les yeux d'Alice » afin de permettre l'acquisition de matériel spécifique pour les personnes atteintes de handicap, remise d'un chèque à l'association « Le Vieux Moulin SRG » afin de permettre le financement des travaux de rénovation essentiels au maintien des conditions d'accueil des enfants,...)



Par rapport à la Ville d'Aubange, cela fait ainsi 3 ans que la table ronde 106 finance des excursions en période de vacances scolaires à destination d'enfants suivis par des agents du service Cohésion Sociale et du CPAS.

Ces enfants ont ainsi pu notamment découvrir la ferme d'a Yaaz à Heinstert, la ferme du Monceau à Vaux-sur-Sûre, Nature Attitude à Anlier ou encore l'Euro Space Center à Transinne.

Facebook : [Table Ronde 106 d'Aubange](#)



**Nous tenons à saluer toutes les initiatives, mêmes les « plus modestes », qui ont permis d'aider de quelque façon que ce soit des membres de sa famille, des voisins ou des connaissances...
Pussions-nous garder cet état d'esprit d'entraide !**

Maison de repos « Résidence Bellevue »

Fin janvier 2020, la Ville d'Aubange a reçu un courrier de Madame Christie MORREALE, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des Femmes. Ce dernier annonçait une bonne nouvelle : **la maison de repos Résidence Bellevue à Athus bénéficie d'un octroi de 11 lits de maisons de repos et de soins supplémentaires (MRS).**

En effet, le vieillissement de la population amène les maisons de repos à accueillir davantage de personnes qui requièrent plus de soins. Afin d'aider le personnel soignant à faire face à cette réalité, Madame la Ministre a donné son feu vert pour transformer 2.266 lits de Maisons de repos (MR) en lits de Maisons de repos et de soins (MRS) sur l'ensemble de la Wallonie.

Le bénéfice de cette mesure est double. D'une part, les résidents vont bénéficier d'une prise en charge pluridisciplinaire plus appropriée sans augmentation de coût de leur part et, d'autre part, les conditions de travail du personnel soignant vont être allégées car ils seront plus nombreux pour assurer une charge de travail identique.

Contacts : Avenue de la Libération, 41, 6791 Athus

Téléphone : Accueil : 063/21.03.00
Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00

Assistante sociale, Mme Bastaert : residencebellevue.as@aubange.be

Direction, Mme Pétryx : residencebellevue.direction@aubange.be

Infirmière en chef, Camille CLASSEN, 0496/16.08.62

Responsable maintenance et hôtellerie, Bernadette TISON, 0496/16.08.65

Adjointe de direction, Mme Pireaux : residencebellevue.accueil@aubange.be



Excursion des pensionnés

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'excursion des pensionnés 2020 est annulée.

Courses alimentaires de première nécessité et pharmacie

Mobil'Aînés
CPAS
d'Aubange



Service gratuit pour les 65 ans et +

Si vous éprouvez des difficultés à faire des courses alimentaires de première nécessité ou à vous rendre dans votre pharmacie pour des médicaments indispensables à votre traitement, vous pouvez faire appel au service de la Mobil'Aînés en formant le

063/37 20 00 ou le 0800/11 105 de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

Ce service se fera sur rendez-vous. Ce service est payant au tarif normal du taxi social pour les moins de 65 ans (0,30€ HTVA du km avec un forfait de 2,40€ pour les trajets de moins de 8km).

Bénéficiaires : les habitants de la Commune d'Aubange (excepté les enfants et les mineurs) éprouvant des difficultés pour se déplacer avec des moyens de transports traditionnels (problèmes physiques,...) ou si ces derniers sont inexistantes (horaires inadaptés, pas de desserte).

Social

Vie Féminine : des femmes solidaires et en action



La situation de confinement vous bouscule ? Vous vous sentez seule, inquiète, débordée ?

Vous avez besoin d'être écoutée et orientée vers des services spécialisés ?

Vous avez des idées de projets à partager ou envie de penser un autre monde avec d'autres femmes ?

Vie Féminine continue d'être présente, avec les femmes, près de chez vous.

Nous défendons vos droits et dénonçons les situations qui mettent à mal les femmes, pour y réagir dans l'urgence. Nous continuons de mener des projets qui ont du sens et qui créent des solidarités.

Plusieurs projets mis en place :

des articles expos, émissions référencées sur notre page FB, rencontres collectives en ligne, groupes sur les réseaux sociaux avec des actions citoyennes, créativité féministe ..

Permanences juridiques :

Durant la période de confinement, nous poursuivons nos permanences juridiques par téléphone : une juriste ou avocate répond à vos questions en matière de droit familial, de droit de séjour, de droit d'asile, de regroupement familial, de nationalité, de droit du travail, de logement ou encore de violences, etc.

CONTACTEZ-NOUS !

Vie Féminine Luxembourg
063/22 56 25

luxembourg@viefeminine.be - Facebook : Vie Féminine Luxembourg

Antenne Aubange, Sarah Pintus
antenne-Aubange@viefeminine.be

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES :

Urgence médicale : 112

Urgence nécessitant une protection : 101

Centre de prévention du suicide : 0800 32 123

Écoute violences conjugales : 0800 30 030

SOS viol : 0800 98 100

Besoin de parler / télé-accueil : 107

SOS enfants / écoute-enfants : 103

Urgence sociale : 1718

 **En cas
d'urgence**



Actualisation des horaires de la Croix-Rouge

Pendant les phases de déconfinement, les horaires d'ouverture des services de la Maison Croix-Rouge Aubange/Messancy sont les suivants :

- Épicerie sociale : le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 9h à 12h
- Vestiboutique : le lundi de 14h à 18h

Pour garantir la sécurité des clients et celle des volontaires, toutes les mesures de sécurité doivent être respectées.

CROIX-ROUGE
Aubange-Messancy



App 112 BE

Besoin d'une aide urgente en Belgique ?
Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appels urgents via app.

1 app, 3 services de secours

Dans l'app, vous pouvez sélectionner aisément le service de secours dont vous avez besoin.



Informations supplémentaires

Les centres d'appels urgents savent directement si vous êtes, par exemple, sourd, atteint d'une pathologie cardiaque ou allergique à certains médicaments.

Chat

Si vous êtes incapable de parler ou d'entendre, les centres d'appels urgents activent la possibilité d'envoyer de petits messages.

112

Localisation

Les centres d'appels urgents peuvent voir où vous vous trouvez.

Coordonnées

Les centres d'appels urgents savent où vous habitez.

Alarme

Si vous êtes tombé et inconscient et que les services de secours ne vous trouvent pas, les centres d'appels urgents peuvent faire sonner votre GSM.

Gratuitement

L'application est gratuite, comme les numéros d'urgence.

1 Télécharger

Rendez-vous dans l'App Store ou le Play Store et cherchez " 112 BE ".
 Téléchargez et installez l'application sur votre écran d'accueil.



2

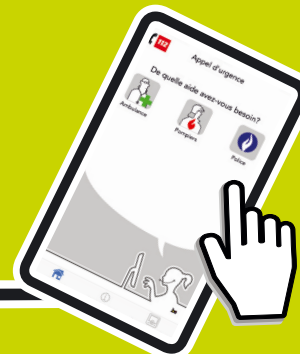
S'enregistrer

- Prénom
- Nom
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- Adresse
- Qui pouvons-nous contacter en cas d'urgence ?
- Je suis sourd, malentendant ou j'ai un trouble de la parole.

Complétez votre nom, vos coordonnées et informations supplémentaires.

3 Appeler

Utilisez l'app si vous avez besoin d'urgence de l'aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police, en Belgique.



Jeunesse

Plaines de juillet

Nous organisons des « plaines » du 6 au 31 juillet 2020.

Suivant l'évolution du contexte général d'ici là, cela s'assimilera soit à une solution d'accueil proposée aux personnes qui n'auront pas d'autres choix (à l'image de ce que les écoles proposent actuellement), soit à nos plaines « classiques ».

Nous comptons sur le bon sens de chacun afin de respecter les recommandations qui seront en vigueur le moment venu.

Cela dit, les plaines « classiques » demandent une certaine organisation préalable et dans le doute, certaines décisions ont été validées :

- Il n'y aura pas de repas chauds organisés ;
- Aucune excursion n'est prévue ;
- Le ramassage en bus sur Athus ne sera pas organisé.

À l'exception de la plaine de Bikini qui ne sera pas organisée cette année, tous les autres lieux habituels seront maintenus : Athus Home Lorrain, Athus Dolberg, Aubange, Aix-sur-Cloie, Battincourt et Rachecourt.

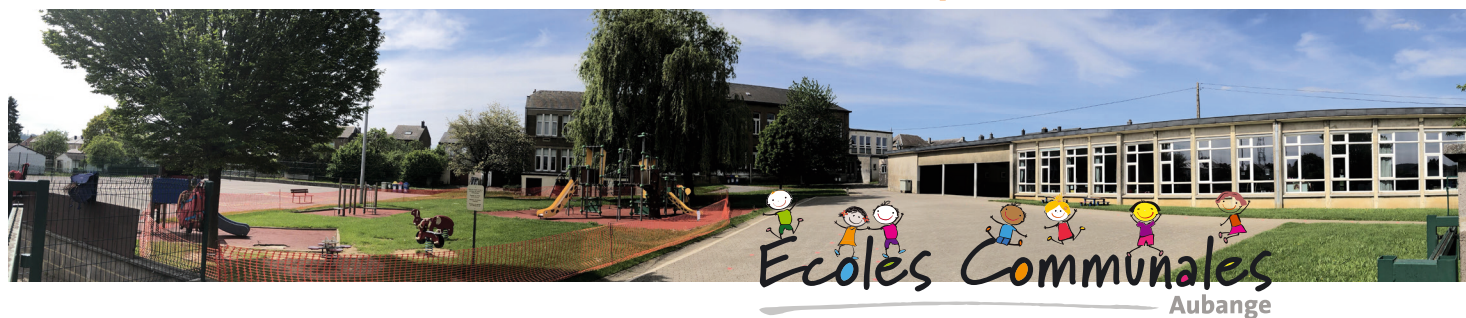


Le flyer complet est disponible :

- sur www.aubange.be (onglet jeunesse)
- à l'accueil de la Commune (22, rue Haute, Athus entre 8h30-12h et 13h30-16h30)
- sur la page Facebook: plaines et stages de la commune d'Aubange.

LE DEBUT DES INSCRIPTIONS EST FIXE AU 8 JUIN.

Ecoles communales : inscriptions 2020-2021

**ECOLE COMMUNALE D'AUBANGE**

(Enseignement maternel et primaire)

Adresse : 39 Avenue de la Gare – 6790 Aubange

Accueil extrascolaire : Le matin, de 7h à 8h15 et le soir, de 15h30 à 18h30.

Contact : Mme Marie-Noëlle AGIUS (Directrice)
Tél. : 063/38.94.28 - GSM : 0474/98.98.21

ecole.communale@aubange.be

Inscriptions : A partir du 17 août toujours le matin de 9h à midi (et sur RDV si possible, tél au 0474/98 98 21 à partir du 10 août).

IMPLANTATION DE LA CITE (BIKINI)

(enseignement maternel)

Adresse : 4 rue de la Cité – 6790 Aubange

Accueil extrascolaire : le matin, de 7h à 8h15 et le soir, de 15h30 à 18h30.

Contact : Mme Marie-Noëlle AGIUS (Directrice)
Tél. : 063/38.94.28 - GSM : 0474/98.98.21

ecole.communale@aubange.be

ECOLE COMMUNALE D'AIX SUR CLOIE

(Enseignement maternel et primaire)

Adresse : 11 rue Reifenberg – 6792 Aix-sur-Cloie

Accueil extrascolaire : Le matin, de 7h à 8h15 et le soir, de 15h30 à 18h30.

Contact : Mme Audrey DENOLF (directrice) - Tél : 063/38.51.90 -
Gsm : 0491/62.1748 - efcaix@aubange.be

Inscriptions : La semaine du 24 août sur RDV par téléphone au 063/38.51.90 ou au 0491/62.1748

ECOLE COMMUNALE DE RACHECOURT

(Enseignement primaire)

Adresse : 149 rue de l'Atre – 6792 Rachecourt

Accueil extrascolaire : Le matin, de 7h à 8h15 et le soir, de 15h30 à 18h30.

Contact : Benoit Rouard (Directeur)
Tél. : 063/67.50.27 - Gsm : 0496/26.42.69

epcrachecourt@aubange.be

Inscriptions : les mardi 25 et jeudi 27 août de 16 à 19h ou sur RDV par téléphone au 0496/26.42.69 de 8h30 à 16h ou via epcrachecourt@aubange.be

Redevance sur la délivrance de documents administratifs

Le Conseil communal a voté, en novembre 2019, le montant des redevances relatives à la délivrance de documents administratifs.

Parmi les tarifs, on retrouve ceux appliqués aux **renseignements urbanistiques**. Pour les 5 premières parcelles, le document délivré par le service urbanisme vous sera facturé 50€, ensuite 10€ par parcelle supplémentaire. Le coût, avant le changement, était de 60€ peu importe le nombre de parcelles. Ce prix sera d'application dès le lundi **2 mars 2020**.

Notons que les autres tarifs sont en vigueur depuis le **1^{er} janvier 2020**. Une modification a été votée par le Conseil communal, en février 2020. Elle porte sur le prix des "autres documents" fournis par le service population tels que les attestations, copies, extraits ou légalisations de signatures. Alors qu'il avait été décidé d'appliquer une redevance de **5€** en novembre, le Conseil communal a diminué le coût à hauteur de **3€** en février 2020. Cette mesure est effective depuis le 1^{er} avril 2020.



Un budget participatif pour vos projets

La Ville d'Aubange a décidé de réserver un budget participatif annuel de 30.000€. Cette somme sera affectée à des projets suggérés et portés par les citoyens des entités du territoire.

L'objectif étant le développement d'initiatives d'aménagements favorisant le bien-être, la convivialité et les rencontres pour les habitants des 7 entités d'Aubange, des quartiers, des rues. Elles peuvent également favoriser la mobilité, la communication, l'accès au logement, le tourisme, intensifier l'intégration sociale, protéger l'environnement naturel et patrimoine, valoriser les ressources locales, etc.

L'intérêt général, ou en tout cas du plus grand nombre, devra faire partie intégrante du projet. Il ne s'agit évidemment pas de mener des actions au bénéfice d'une personne individuelle.



Les porteurs de projet devront réaliser toutes les démarches nécessaires à la clarification et à la définition de l'action qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser y compris sa faisabilité et son coût. Ils prendront notamment contact avec les tiers éventuellement impliqués par la démarche et s'assureront de la propriété foncière pour les projets ayant trait à des aménagements. Cette responsabilisation des citoyens leur permettra de mieux appréhender le fonctionnement d'une administration communale. Les services communaux seront disponibles en support (contacts sur aubange.be).

Un formulaire de proposition doit être complété avant le 30 juin 2020. Des versions papier devraient être mises à dispositions dans divers bâtiments communaux. Attention, en raison du Covid-19 et de la fermeture d'une partie de ceux-ci, les lieux ne sont pas tous pourvus pour le moment.

Règlement, conditions et formulaire de proposition du projet disponibles sur le site internet de la Ville d'Aubange (aubange.be) ainsi qu'à l'accueil de la Commune (22 rue Haute à Athus).

Courrier des lecteurs

« Ne demande pas pour qui sonne le glas. Il sonne pour toi. » (John Donne)



L'Angélus de Millet, dont une représentation était accrochée au mur de la cuisine de presque chaque habitation au siècle précédent, a été peint vers 1858. Deux paysans, au travail dans les champs, ont posé leurs outils pour se mettre en prière tandis qu'on devine l'Angélus sonner au clocher lointain.

Le 30 janvier 2020 a été voté en France une loi protégeant le patrimoine sensoriel des campagnes : chant du coq, son des cloches, moteur des tracteurs. La Révolution française et la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, avaient régi ou supprimé le « droit au bruit des communautés ». La loi faisait taire l'instrument campanaire et le pouvoir d'émouvoir jusqu'alors dévolu au clergé, et ainsi gêner la sacralisation de l'espace et du temps et l'expression du culte des morts.

Les bruits de la civilisation masquent aujourd'hui les sonneries des cloches de nos églises. Pourtant celles-ci poursuivent encore leur rôle d'annonce et assurent le rythme des heures. Reprenons quelques-unes de leurs manifestations.

1. Le tintement des heures et des demi-heures. Auparavant la sonnerie était exclusivement religieuse : Matines, Laudes, Vêpres ... pour passer aux heures laïques pour les travaux ouvriers ou des champs.
2. L'Angélus: Trois fois trois coups suivis de la volée sonnés quelques minutes avant ou après les heures pour ne pas perturber le mécanisme horloger. Il rappelle l'Annonciation et l'Incarnation. La tradition de cette sonnerie remonte à l'apogée du culte marial, au temps des cathédrales gothiques dédiées à la Vierge Marie, peut-être déjà à 1095, lorsque le pape Urbain II lance la première croisade. L'Angélus était alors tinté matin et soir. Un successeur ajoutera en 1453 la sonnerie de midi pour rappeler la prise de Constantinople par les Turcs.
3. La sonnerie du tocsin, répétée et prolongée par le tintement de la cloche la plus aigüe, et qui signalait un événement grave comme incendie, émeute, guerre, est abandonnée de puis longtemps.

4. Le glas, sonnerie lente par le tintement de la cloche la plus grave, annonce le décès ou les funérailles d'une personne.

Au début du siècle dernier encore, des alternances de rythme indiquaient le statut social du défunt ou s'il s'agissait d'un enfant, d'un adulte homme ou femme. A cette époque aussi, dans certaines paroisses, la sonnerie du glas précédait la mort car elle accompagnait le prêtre dès qu'il portait le Viatique au mourant.

5. La volée annonce les messes. Elle est aussi actionnée lors du Gloria des messes du jeudi et samedi saints. (Départ et retour des cloches de Rome!). Volée aussi à la sortie d'église des jeunes mariés ou du nouveau baptisé. Encore qu'à Anlier, le baptisé ne profitait de cet honneur que si le baptême était célébré dans ses trois premiers jours de vie.

Et dans les villages où il n'y a pas d'église me demanderez-vous ? Dans mon hameau natal de Behême, c'était la cloche de l'école communale qui rythmait les heures : appel pour la classe, arrêt de la récréation, appel au chapelet ou à la veillée mortuaire.

Dépendre et détruire les cloches constitue des pratiques ancestrales. Le bronze reste la matière première des armées ; défenseurs, conquérants et artilleurs trouveront toujours dans les clochers la réserve de métal afin de fondre des canons. Révolution française, épopée napoléonienne, première et surtout seconde guerre mondiale ont laissé légendes, souvenirs et même des photos de ces pillages. Les récits de cloches cachées ou enterrées durant la Révolution sont fort nombreux. Ils attestent que le geste d'enfouissement révèle la certitude ou du moins l'espoir que les mesures de réquisition ne seront que temporaires.

A Halanzy, la tradition rapporte que pour échapper aux réquisitions de la Révolution, les cloches fondues en 1735, furent cachées au lieu-dit au vra et qu'elles furent découvertes par un porc d'où le nom donné à ce lieu (au verrat).

Lors de la dernière réunion du conseil paroissial de Halanzy, il a été décidé, dans la mesure du possible et des informations recueillies, de sonner à nouveau le glas lors de l'annonce d'un décès afin de redonner aux cloches leur rôle d'information à la communauté villageoise.



1^{er} avril 1944-photo de la confiscation des cloches de Halanzy

**Savoir écouter les bruits -
Christian Déom**

Votre article ici ?

Conditions :

063/38 12 52 - tomaelloh@aubange.be



L'administration ouverte sans rendez-vous mais sous respect de certaines conditions

Depuis le lundi 11 mai 2020, l'administration communale est accessible sans rendez-vous, aux heures d'ouverture habituelles (aubange.be), sauf pour les samedis qui demeurent sur rendez-vous uniquement.

Cependant, diverses conditions devront être respectées. En effet, les citoyens sont tenus de :

- Se laver les mains en entrant avec le gel hydroalcoolique à leur disposition;
- Se couvrir la bouche avec tout dispositif (masque, foulard, etc.);
- Respecter la distanciation sociale et le marquage au sol (1,5m);
- Ne rentrer que par une seule personne;
- Avoir un comportement respectueux et faire preuve de civisme et de patience.

Il vous sera demandé de privilégier le paiement par carte.

De plus, les demandes en lignes sont favorisées. Il vous est donc demandé d'envoyer un mail au service concerné ou de téléphoner au préalable afin de vérifier que la démarche ne peut être effectuée par mail.

Lors de la dernière étape, lorsqu'ils se placent sur la croix à l'intérieur du bâtiment du 22 rue Haute à Athus, les visiteurs aperçoivent un écran mentionnant les services accessibles au public. Si le service est indiqué en vert – ouvert, le visiteur peut s'avancer vers le guichet.



Infos : 063 38 12 50

S'il est indiqué en rouge – fermé, le guichet est déjà occupé, il faudra donc patienter. Cette mesure vise à éviter les rassemblements et regroupements devant les guichets, dans les couloirs.

Merci de suivre les indications. Une personne est à votre disposition à l'accueil pour toute question.

Les autres bâtiments communaux ont également pris des mesures semblables, il vous sera demandé de les respecter.

Citoyenneté

75^e anniversaire de la Libération 8 mai à Aubange



Le 8 septembre 2019 a eu lieu la reconstitution du cortège de la Libération. Depuis Musson, en passant par Halanzy, Aubange, Athus et finalement Pétange, ce cortège a été suivi par une population nombreuse ; il nous a fait vivre ce qu'a été cette libération pour la population de notre région, surtout pour les plus jeunes d'entre nous. Mais combien d'épouses, d'enfants n'ont pas eu cette joie de revoir un époux, un père? Et si oui dans quel état, combien de morts suite à cette atrocité !

Pouvons-nous comparer aujourd'hui cette libération avec cette période de 56 jours de confinement? Sans doute oui ; elle nous fait mieux comprendre quelle chance nous avons de vivre en temps de paix. Espérons que cette période que nous vivons nous serve de leçon pour l'avenir car l'union fait la force.

En ce jour du souvenir, pensons à toutes celles et tous ceux qui sont morts pour que la Belgique soit à nouveau un peuple libre. Agissons aujourd'hui tous ensemble pour que jamais plus nous ne vivions de pareils événements. Jeunes, parents, grands-parents, partageons cette joie tous ensemble de retrouver nos habitudes dans un avenir proche.

Ce 8 mai, une gerbe a été déposée à 11h au monument aux morts au cimetière d'Aubange par le bourgmestre Monsieur Dondelinger en présence de Madame Biordi, Monsieur Devaux, Monsieur Jacquemin, échevins.

10 mai à Rachecourt



Trois échevins, le directeur de l'école Benoît Rouard et l'institutrice Valérie Woillard formaient le petit comité qui, dimanche matin, a voulu continuer à perpétuer l'hommage rendu aux victimes des guerres dans le village de Rachecourt. En compagnie de Vivian Devaux et Julien Jacquemin, l'échevine Véronique Biordi a déposé une gerbe au pied de la plaque fixant à jamais le nom de ceux qui ont donné leur vie lors des deux combats mondiaux.

La cérémonie s'est tenue au pied du mur d'accès à l'Église, nouvel emplacement de cette plaque en marbre depuis que des travaux importants vont transformer l'ancienne maison communale en espace de bibliothèque et que la nouvelle isolation de la façade ne pourrait supporter le poids du marbre.

Depuis plusieurs années déjà la cérémonie mobilisait une belle partie de la population autour des élèves de l'école communale, non loin de la stèle dressée à la mémoire des quatorze aviateurs décédés lors de l'accident des deux avions qui se sont télescopés au-dessus du village dans la nuit du 30 au 31 mars 1944. Albert Paul, un gendarme gaumais qui finira exécuté par l'occupant allemand le 14 août 1944 à Liège avait aidé James Moffat, le seul survivant de Rachecourt et d'autres aviateurs alliés à rejoindre leurs pays. Cette histoire et tout son contexte font partie d'un vaste projet scolaire dénommé « Halifax », du nom de l'avion transporteur. Comme les années antérieures, les élèves avaient commencé à apporter leur contribution à cet hommage, mais le confinement a décidé de réduire leurs efforts. Triste célébration, sans drapelet déposé dans les parterres, sans hymnes nationaux, mais avec le recueillement sincère!

Bibliothèques communales

Envie découvrir le dernier tome de Marc Levy ou de trouver la prochaine destination de vos vacances ? Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange vous accueille sur ses trois implantations réparties sur tout le territoire communal : Athus, Halanzy et Rachecourt.

Nos bibliothèques vous proposent ainsi plus de 120.000 documents, allant des guides touristiques aux romans policiers, en passant par les premières lectures pour les enfants et des livres de recettes.

Sur l'implantation d'Athus, vous pourrez également retrouver une importante bédéthèque et mangathèque, le dépôt du Cercle d'Histoire

Messancy-Aubange, des jeux de société et jouets ainsi que des jeux pédagogiques à destination des classes disponibles à la ludothèque. Les bibliothèques d'Halanzy et de Rachecourt disposent de fonds sur des écrivains locaux ainsi que d'une grainothèque.

Pour plus de renseignements et suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook : Bibliothèques et ludothèque communales d'Aubange.



Culture

Grain de beauté : une émergence d'art urbain pour Athus



Tout a débuté avec un appel à la population d'Aubange lancé par l'Agence de Développement Local en octobre 2019. Celui-ci avait pour objectif de recueillir des idées d'événements ou d'actions mobilisateurs pouvant faire vivre Athus suite au terrible constat dressé, notamment via Fluicity, que la localité était morte et qu'«il ne s'y passait jamais rien».

Des citoyens et des commerçants ont participé à un premier brainstorming citant un festival de musique, des événements sportifs tels des courses d'obstacles, une fête multiculturelle ou encore un festival du rire mais une idée a fait son émergence : **du street art** !

Une mise en couleur de notre environnement, une œuvre originale dans le décor quotidien. Et ça tombait bien, puisque de son côté, le Conseil communal avait, en juillet 2019, passé un marché public de service pour la mise en œuvre d'un concept global autour de l'art urbain avec l'intercommunale IDELUX-Projets Publics. Les idées se rejoignent !

Les groupes se sont constitués et une appellation a été donnée au projet : **Grain de Beauté**, symbole de l'émergence d'une petite touche de personnalité sur notre territoire.

« Nous souhaitons développer la vie socioculturelle de notre ville, mettre les moyens nécessaires pour fédérer le potentiel inestimable de cette population éclectique. Nous voulons créer une atmosphère culturelle qui réveillera en vous l'acteur de votre environnement. Nous souhaitons stimuler la créativité des athusiens !

Grain de beauté, c'est le souhait d'apporter un nouveau visage à Athus, une petite tache qui apportera quelque chose de personnel, quelque chose de particulier. J'y vois là une émergence apportant une identité forte. Il y a une connotation poétique à travers le nom « Grain de beauté » qui met tout de suite en relation avec un projet humain et artistique. » - Grain de beauté.

La Cellule envisage un projet d'envergure ! Il ne s'agit pas de se limiter à une peinture urbaine mais de proposer un véritable projet identitaire et égayer toutes les localités de la Commune. Très vite la première proposition artistique a été proposée. Il s'agit d'une fresque originale de l'artiste de renommée internationale originaire d'Avignon, Pablito ZAGO. Il a développé une technique pour réussir des portraits d'un seul trait. Le résultat est étonnant, très coloré et énigmatique. On retrouve dans son travail une grande part d'abstrait et une symbolique très personnelle et onirique. Il est notamment célèbre pour avoir recouvert les vitres d'un bâtiment Microsoft.

Le Collège communal, en sa séance du 10 février 2020, a approuvé son avant-projet intitulé «**Unite we will be stronger**» (image ci-dessus) et a décidé de son emplacement : **le Centre Culturel**. Ce premier jet veut transmettre un message fort, celui d'une communauté consciente de sa richesse multiculturelle.

La force du travail

« De la forge à la fourche et de la faux au fuseau »
Exposition du 11 au 26 mai 2019 - Salle « La Harpaille »,
Domaine de Clémarais Aubange.
Un livre disponible au prix de 20€ aux points suivants :

Librairie le Point Virgule
Grand Place, 21 à 6700 ARLON
tél.: 063 22 24 74

Librairie Athusienne
Grand-Rue, 33 à 6791 ATHUS
tél.: 063 38 86 49

Librairie Au plaisir de lire
Rue de l'Industrie, 1 B40 à 6792 HALANZY / tél.: 063 67 81 25

Bibliothèque Maurice Bon
Grand Place à 6792 HALANZY
tél.: 063 42 23 35

Ville d'Aubange, Accueil,
Rue Haute, 22 à 6791 ATHUS
tél.: 063 38 12 50

Musée Gaumais,
Rue d'Arlon, 38 à 6760 VIRTON
tél.: 063 57 03 15

Service du Livre Luxembourgeois
Chaussée de l'Ourthe,
74 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
tél.: 084 31 34 78

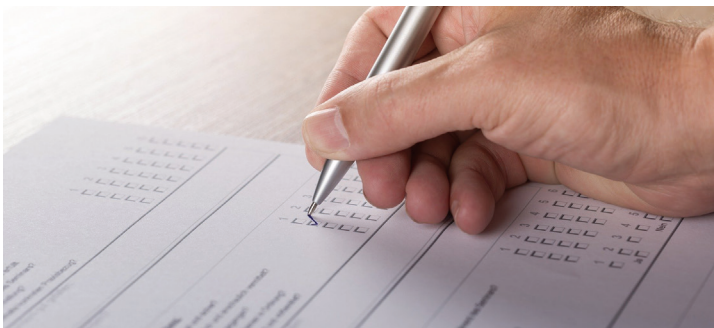


**La force du travail :
de la forge à la fourche
et de la faux au fuseau**

Culture

Centre culturel

Et vous, le confinement, c'était comment ?



Après ces semaines incertaines, dans un climat inédit, angoissant pour certains, nous amorçons les phases de dé-confinement.

Nous souhaiterions recueillir vos impressions, votre vécu, votre expérience dans cette situation hors du commun au travers de cette enquête..

Deux formulaires seront tirés au sort, chaque gagnant se verra remettre deux billets d'entrée pour le spectacle de son choix au Centre Culturel pour la saison anniversaire 2020-2021, mais aussi deux textes d'expression libre (voir la fin du formulaire) seront ré-compensés par notre jury. Les formulaires sont à remplir pour le 30 juin au plus tard.

Cette enquête entre dans le cadre de notre analyse partagée du Territoire en vue du renouvellement de l'agrément du Centre Culturel.

À vous de jouer !!!

L'enquête est disponible sur <https://www.ccathus.be/>



Social

SAP :

La cigarette électronique



Fin 2019, nous constatons le premier décès attribué à l'utilisation d'E-cigarette, en Belgique.

Aux USA, ce sont près de 50 adeptes du vapotage qui sont morts l'an dernier. Ces vapoteurs étaient pour la plupart des personnes de moins de 35 ans, en bonne santé, pour lesquelles les causes habituelles de maladies pulmonaires ont été écartées.

L'enquête menée par les autorités de santé américaines a permis d'identifier un dénominateur commun : l'utilisation de cigarettes électroniques (vapoteuse) dont le liquide de recharge utilisé contenait des produits non-réglementaires parmi lesquels "l'acétate de vitamine E", désigné comme agent pathogène responsable de la mort de ces usagers.

L'acétate de vitamine E est une substance liposoluble extraite d'huiles végétales. Inoffensive sous cette forme et en absorption par voie orale (propriétés antioxydantes), elle devient toxique lorsqu'elle brûlée. En effet, une fois chauffée dans une cigarette électronique, elle ne peut plus être métabolisée par le corps et se colle littéralement sur les alvéoles pulmonaires jusqu'à entraîner leur inflammation et les empêcher de fonctionner correctement pour oxygéner le sang. On parle alors de "pneumopathie lipidique exogène".

Ces tragédies doivent une nouvelle fois nous mettre en garde contre l'achat de produits non-contrôlés dont les compositions peuvent s'avérer dangereuses... Cependant, il n'est pas question de jeter le discrédit sur la cigarette électronique qui reste un dispositif intéressant dans le processus d'arrêt tabagique. Sur le plan de la santé publique, elle constitue un substitut qui permet de réduire les risques liés à l'inhalation des produits du tabac.

Le tabac représentant toujours une des principales causes de décès dans les pays occidentalisés, tuant chaque année plus de 8 millions d'individus dans le monde...

Sources : EUROTOX et FARES - 2019

SAP, Service d'accueil et prévention : Tél : 063 38 87 16

Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur : www.aubange.be

@Villed'Aubange

www.aubange.be/press/

@Villed'Aubange

fluicity www.flui.city/aubange/

L'Echo Communal Juin 2020

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38. 12. 50
accueil@aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN
Bilitis CHAVEPEYER

Rédaction

Jean Paul DONDELINGER, Bourgmestre
Véronique BIORDI
François KINARD
Vivian DEVAUX
Julien JACQUEMIN
Christian BINET
Catherine HABARU
Hillary TOMAELLO

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur : Imprimerie db-group

Vous avez un article à nous proposer ?
Rendez-vous page 20

